

Convocation

Fontenay-sous-Bois, le 6 avril 2017

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Assemblée Générale annuelle de la section de l'USF Tennis de Table se tiendra le :

Mercredi 10 mai 2017 de 20h à 22h
Salle Decaudain
68 rue Eugène Martin
94120 Fontenay-sous-Bois

Ordre du jour :

- Rapport Moral (sans vote)
- Rapport de l'activité sportive (soumis au vote)
- Rapport Financier par le Trésorier (soumis au vote)
- Présentation du Budget
- Proposition du montant des cotisations (soumis au vote)
- Election du Bureau (vote à bulletin secret)
- Questions diverses
- Interventions du Comité départemental 94 et de l'USF omnisports

L'assemblée sera suivie d'un cocktail dinatoire.

Les documents préparatoires (hors trésorerie) seront mis en ligne sur le site du club www.usfft.org dans la rubrique *A propos de l'USF TT > Fonctionnement > Assemblée générale 2017*

Tous les licenciés et/ou leurs parents peuvent participer à l'AG, mais seuls les adhérents ayant atteint l'âge de 14 ans peuvent participer au vote sur les questions mises à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un autre adhérent muni d'un bon pour pouvoir.

Les candidatures au Bureau de l'USF Tennis de Table (limité à 13 membres) doivent nous parvenir au plus tard le 29 avril 2017 par mail (nom, prénom, n° de licence) à l'adresse contact.usfft@gmail.com

En espérant vivement votre présence à ce rendez-vous important pour notre club,

Amitiés sportives,

Valérie Bouron
Présidente de l'USF Tennis de Table